MAIRIE D'URRUGNE
Place de la Mairie – 64 122 URRUGNE
mairie-urrugne@mairie-urrugne.fr

DATE DE RECEPTION DU PRESENT DOSSIER EN MAIRIE : / / 20

(cadre réservé aux Services)

Fiche de candidature pour un commerce non-sédentaire sur la Commune d'Urrugne

L'occupation du domaine public par un commerce ambulant ou non-sédentaire est assujettie au paiement d'une redevance (art. L2125-1du Code Général de la propriété des personnes publiques) dont les tarifs sont fixés par délibération du Conseil Municipal.

Pour information, les demandes sont soumises à un avis technique, puis à la décision de M. le Maire d'Urrugne et/ou de ses adjoints délégués, à l'occasion d'une commission d'attribution.

Le Demandeur

NOM & Prénom :
Adresse :
Code Postal, Ville :
Téléphone :
E-mail :
Situation professionnelle actuelle :

L'entreprise

Dénomination sociale :
Date de création : ☐en cours de création
N° Siren / Siret :
N° Carte de commerçant non-sédentaire et date limite de validité :
Activité exercée à titre : ☐ principal ☐ complémentaire

Description du type de projet

Type de projet (précisez en quelques mots) :

CRITERES PRIVILEGIES	OUI – NON	COMMENTAIRE
-1- Transformation et/ou assemblage, réparation, recyclage des produits par l'exploitant et/ou son équipe		
-2- Approvisionnement en circuits courts privilégiant les commerçants et producteurs locaux (traçabilité)		
-3- Utilisation de produits issus de l'agriculture biologique		
-4- Gestion éco responsable des déchets		
-5- Originalité et complémentarité de l'offre et utilité publique		
-6- Utilisation de l'Euskara		
-7- Utilisation de l'Eusko		
-8- Aspect extérieur soigné		
-9- Intégration dans le paysage Joindre des photos		

Emplacement envisagé

N'est admis qu'un emplacement par demande.
Emplacement souhaité et/ou envisagé (précisez l'adresse exacte) et joindre des photos du lieu souhaité pour localisation exacte :

Période(s) envisagé(s)

☐ 1ère demande ☐ Renouvellement

Demande concerne l'année civile : 20….

Date de début souhaitée : ……../……/……

Permanence de l'offre :

A l'année : ☐

Au Semestre :

1 er semestre ☐ 2 ème semestre ☐

Au Trimestre :

1 er trimestre ☐ 2 ème trimestre ☐

3 ème trimestre ☐ 4 ème trimestre ☐

Période(s) prévisionnelle(s) de congés ou d'absences :

Jour(s) et horaires souhaités :

	Matin	Midi	Soir	Journée entière
Lundi	☐	☐	☐	☐
Mardi	☐	☐	☐	☐
Mercredi	☐	☐	☐	☐
Jeudi	☐	☐	☐	☐
Vendredi	☐	☐	☐	☐
Samedi	☐	☐	☐	☐
Dimanche	☐	☐	☐	☐

Descriptif du matériel utilisé

Type de véhicule

☐ Camion ou autre fourgon : Largeur : mètres
Longueur : mètres
Hauteur : mètres

☐ Remorque, flèche incluse : Largeur : mètres
Longueur : mètres
Hauteur : mètres

☐ Etalage ou cabane démontable ou stand démontable : Largeur : mètres
Longueur : mètres

☐ Mise en place de terrasse (tables & chaises) : Largeur : mètres
Longueur : mètres

☐ Autre (précisez) : Largeur : mètres
Longueur : mètres

Surface totale occupée, et précisez celles de(s) véhicule(s) d'approvisionnement fixe : M²

Communication
Souhait d'installation de panneaux d'information/publicité/présentoir/affichage divers en lien avec le commerce proposé sur le domaine public :

☐ oui ☐ non

Précisez le nombre et leur(s) dimension(s) :

Alimentation en énergie

Energie et/ou fluide utilisés pour le fonctionnement/la production de son activité :

☐ Gaz
☐ Bois
☐ Eau potable
☐ Electricité
☐ Groupe électrogène
☐ **Non-concerné**

Le demandeur sera autonome en énergies et fluide : ☐ Oui ☐ Non

Sinon, quel est le besoin exact en puissance pour l'énergie, et en Litre ou m3 pour l'eau, journalier (joindre la fiche technique et/ou un bilan de puissance/consommation pour préciser) :

Autre

Autre besoin en aménagement souhaité (à préciser) :

Dispositif environnemental

La Ville d'Urrugne souhaite l'usage de contenants (assiettes, verres, contenants, protections, poches…) fabriqués avec des matériaux recyclables, d'une vaisselle réutilisable, l'utilisation de sacs biodégradables et/ou toutes autres mesures en faveur du développement durable.
Dispositif de récupération des eaux usées (à préciser) :

Dispositif de traitement des déchets (à préciser) :

⚠ **Le traitement des déchets n'est pas pris en charge par la Ville mais par le commerçant, et sous sa responsabilité seule.**

Date et signature du demandeur

ENVIRONNEMENT JURIDIQUE

La Ville d'Urrugne met à disposition des parcelles de son domaine public afin d'accueillir des commerces non-sédentaires.

En vertu de l'article L. 2122-1-1 du CG3P, les commerçants non-sédentaires doivent être titulaires d'une autorisation d'occupation du domaine public. Cette autorisation prend la forme d'un arrêté municipal d'occupation temporaire du domaine public délivré par la Ville d'Urrugne. Elle permet à son titulaire d'occuper le domaine public (sans emprise au sol). Elle a un **caractère précaire et révocable**. Elle est nominative et non cessible.

Le règlement du commerce non-sédentaire est mis à disposition (en Mairie ou sur le site Internet de la Ville) de chaque demandeur pour en prendre pleinement connaissance avant tout commencement. Aucun manquement/non-respect à ce règlement ou ignorance vis-à-vis de son contenu ne sera toléré.

DOCUMENTS A FOURNIR

Tout candidat à l'attribution d'un emplacement doit constituer un dossier de candidature complet comprenant obligatoirement :

1. <u>Le présent formulaire de demande d'autorisation d'occupation du domaine public</u>

Un formulaire par emplacement.

2. <u>Les documents administratifs concernant :</u>

- **L'occupant**
  - Copie recto/verso de la pièce d'identité de l'occupant en cours de validité ;
  - Certificat de formation en hygiène alimentaire et risque sanitaire liée à l'activité ;
- **Le commerce non-sédentaire**
  - Copie recto/verso de la carte de commerçants ou artisan ambulant en cours de validité ;
  - Copie du certificat d'inscription au registre du commerce ou registre des métiers de moins de 3 mois ou extrait K-bis de moins de 3 mois ;
  - Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle couvrant tous dommages causés vis-à-vis de la commune ou des tiers résultant directement ou indirectement de l'occupation du domaine public ;
  - Récépissé de la déclaration d'existence auprès de la direction départementale de la Protection des populations – DDPP (cerfa n°13984*05),
- **Le(s) Véhicule(s)** (selon le cas)
  - Copie recto/verso de la carte grise du véhicule ;
  - Attestation d'assurance du véhicule ;
  - Photo extérieure du véhicule ;

3. <u>Une note technique</u>

Le candidat présentera son projet de façon claire et précise, et pourra l'illustrer par un reportage photos.
Le candidat pourra apporter toute information qu'il jugera utile ou nécessaire pour la bonne compréhension de son dossier.
Le candidat décriera précisément l'activité qu'il entend développer dans le cadre de son projet et veillera à fournir en outre :

- La liste exhaustive des produits/services proposés, ainsi que la gamme de prix (carte des produits) ;
- La liste des fournisseurs ciblés ;
- Les actions de communication envisagées ;
- Un plan d'implantation sur site (plan à l'échelle) de l'emplacement envisagé et l'organisation qu'il souhaiterait en faire;
- Un descriptif technique et des visuels projetés.

4. <u>Dépôt du dossier de candidature</u>

- <u>Par voie postale :</u>
  MAIRIE D'URRUGNE
  Service Population
  Place de la Mairie
  64 122 URRUGNE
- <u>Par mail, en un seul fichier PDF :</u>

  m-forestier@mairie-urrugne.fr